

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL ENFANT

Jeudi 11 avril 2024 – 17h30 à 19h – salle du conseil de Saint Martin du Fouilloux

Présents : Maé, Lucien, Karim, Nathan, Constance, Romane, Paul

Excusés :

Absents : Solyne

Adultes : Camille BLANCHARD, Claudine POTARD, Monique VILLAIN

ORDRE DU JOUR

- Retour sur la cérémonie du 08 mai
- Finalisation de l’affiche et du questionnaire pour le tournoi de KinBall
- Réservation de la salle pour le tournoi de KinBall
- Avancée sur le projet « sentier pieds-nus »

TOUR DES GRANDES OREILLES

La commémoration du 8 mai a eu lieu. Cinq enfants du CME étaient présents pour la cérémonie. Ils ont pu rencontrer un ancien combattant.

Le nouveau lotissement a accueilli de nouvelles routes et canalisations.

Le 17 mai aura lieu le marathon des écoles de Beaucouzé, Saint Martin du Fouilloux, Saint Lambert la Poterie et Saint Léger de Linières. Il aura lieu à Saint Lambert.

TOURNOI DE KINBALL

Nous avons ensuite retravaillé les documents pour le tournoi de Kinball.



**DU CE1 À
LA 6ÈME**



TOURNOI KINBALL

**28 SEPTEMBRE 2024
DE 10H À 12H**

**A LA SALLE
SAINT MARTIN
A SAINT MARTIN
DU FOUILLOUX**

**POUR
PARTICIPER,
RENDRE LE
BULLETIN
D'INSCRIPTION EN
MAIRIE AVANT LE
15 SEPTEMBRE**



**LA TEAM FOLIO
CONSEIL MUNICIPAL
DES ENFANTS**



Affiche A3



**Bulletin d'inscription
Tournoi sportif Kimball
28 septembre 2024**



organisé par le CME de St Martin du Fouilloux
A remplir et à déposer à la mairie avant le 15 septembre

Adulte / tuteur ou tutrice légal-e :

Nom – prénom :
N° de téléphone :
Adresse mail :

Enfant(s) de CE1 A LA 6ème participant(s) :

| Nom – prénom | Date de naissance |
|--------------|-------------------|
|/..... |/..... |
|/..... |/..... |
|/..... |/..... |
|/..... |/..... |

Je soussigné(e).....
() atteste que mon/mes enfant(s) inscrit(s) sera-ont sous ma responsabilité durant le tournoi
() atteste que mon/mes enfant(s) inscrit(s) sera-ont sous la responsabilité de durant le tournoi
() atteste que tous les participants sont couverts par une assurance responsabilité civile
Signature :



**Bulletin d'inscription
Tournoi sportif Kimball
28 septembre 2024**



organisé par le CME de St Martin du Fouilloux
A remplir et à déposer à la mairie avant le 15 septembre

Adulte / tuteur ou tutrice légal-e :

Nom – prénom :
N° de téléphone :
Adresse mail :

Enfant(s) de CE1 A LA 6ème participant(s) :

| Nom – prénom | Date de naissance |
|--------------|-------------------|
|/..... |/..... |
|/..... |/..... |
|/..... |/..... |
|/..... |/..... |

Je soussigné(e).....
() atteste que mon/mes enfant(s) inscrit(s) sera-ont sous ma responsabilité durant le tournoi
() atteste que mon/mes enfant(s) inscrit(s) sera-ont sous la responsabilité de durant le tournoi
() atteste que tous les participants sont couverts par une assurance responsabilité civile
Signature :



Bulletin de participation

La communication sera faite fin d'été et vers la rentrée.

SENTIER PIEDS NUS

Le parc de Brissac nous a répondu brièvement qu'il n'avait pas eu de restrictions pour la construction du sentier mais qu'ils n'étaient pas en capacité de nous recevoir pour en parler.

Nous allons donc contacter un autre parc dans le Val de Loire.

Nous avons ensuite regardé les photos que la maman de Romane a envoyé à Camille.



Après avoir regardé ensemble les photos, nous avons refait un point sur différents sujets :

- Se renseigner sur le besoin d'avoir une autorisation pour construire le sentier → il semblerait que non
- Il nous faudra réfléchir au lieu et aux personnes qui construiront le sentier → le sentier pourra être construit par une entreprise, les agents techniques de la commune, le groupe de jeunes BTC lors d'un chantier, ou encore des bénévoles

Nous avons également tenté d'envoyer un mail (voir ci-dessous) à l'association du Val de Loire. Malheureusement, nous n'avons pas eu de retour.

Bonjour,

Nous sommes le Conseil Municipal des Enfants de Saint Martin du Fouilloux (49).

Nous avons comme projet de construire un sentier pieds-nus dans la forêt de notre commune.

Nous aimerions vous questionner sur le sentier pieds-nus que vous avez mis en place dans votre parc.

Avez-vous utilisé un cahier des charges (avec un budget, etc.) ?

Combien de temps ce projet vous a-t-il pris ? En combien de temps le circuit a-t-il été fini ?

Combien de mètres fait le sentier ?

Quels matériaux avez-vous utilisés ? Et tous les combien de mètres changez-vous de matériaux ?

Y a-t-il des législations à connaître, ou des autorisations à demander ?

En vous remerciant,

Cordialement,

La Team Folio,

Conseil Municipal des Enfants de Saint Martin du Fouilloux.

Prochaine réunion CME le : jeudi 16 mai 2024 de 17h30 à 19h

Salle : SALLE DU CONSEIL à Saint-Martin-du-Fouilloux
